

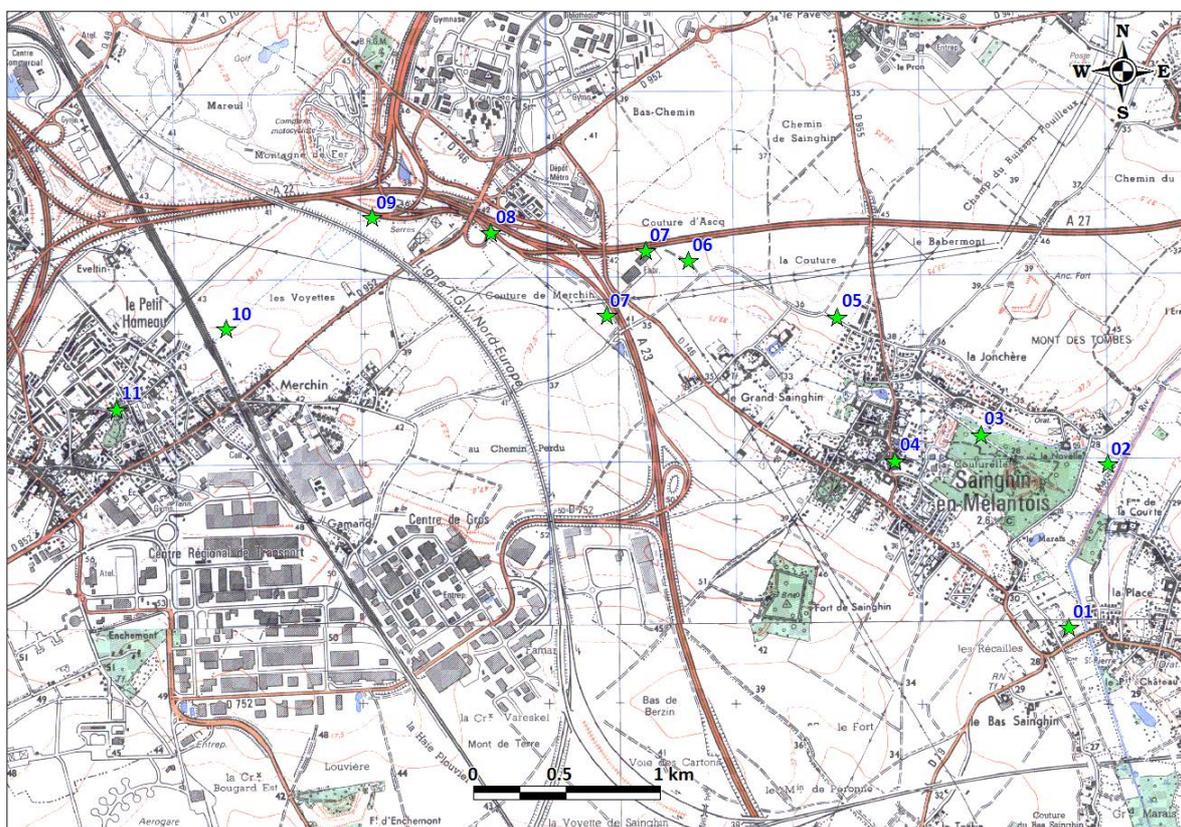
Excursion de la Société Géologique du Nord du 22 mars 2014

Le Ru des Voyettes Un cours d'eau victime de la périurbanité

Excursion animée par Francis MEILLIEZ
avec le concours d'Hervé COULON et Joris MAVEL

Compte-rendu

L'excursion a pour objectif d'arpenter le ru des Voyettes de l'aval vers l'amont, soit de sa confluence avec la Marque à Sainghin-en-Mélantois jusqu'à sa source présumée à proximité de la vieille ville de Lesquin. Elle nous a permis de comprendre comment s'écoule le ru des Voyettes malgré de nombreux aménagements périurbains qui perturbent son régime hydraulique.



Localisation des points d'arrêts principaux de la sortie

Arrêt 1 : Le Pont de Bouvines

Pont de Bouvines figurant sur une carte de 1765. C'est en rive droite de la Marque qu'eut lieu la bataille de Bouvines en date du dimanche 27 juillet 1214.



Village de Bouvines depuis la Marque - J. Mavel - 22/03/14

La carte géologique permet d'identifier le dôme du Mélantois d'axe globalement est-ouest, à cœur de craie du Crétacé supérieur entouré du détritique fin du Paléocène. La Marque entaille cette structure géologique comme une cluse encore peu marquée dans la topographie. D'après les cartes géologiques au 1/50 000 de Lille (feuille n° 14) et de Carvin (feuille n° 20), la Marque circule sur les marnes du Turonien moyen et inférieur perpendiculairement à l'axe du dôme du Mélantois, en situation d'anticlinal. A cet endroit, la vitesse du courant est élevée et on remarque l'absence quasi-totale d'alluvions contrairement à l'amont et à l'aval du dôme.

Arrêt 2 : Confluence du ru des Voyettes avec la Marque



Confluence du ru des Voyettes avec la Marque - J. Mavel - 22/03/14

Le ru des Voyettes conflue avec la Marque en rive gauche, au niveau de la ferme de la Noyelle, représentée sur la carte IGN au 1/25 000. Au XVIIe siècle, on appelait ce cours d'eau le courant de Noyelles.

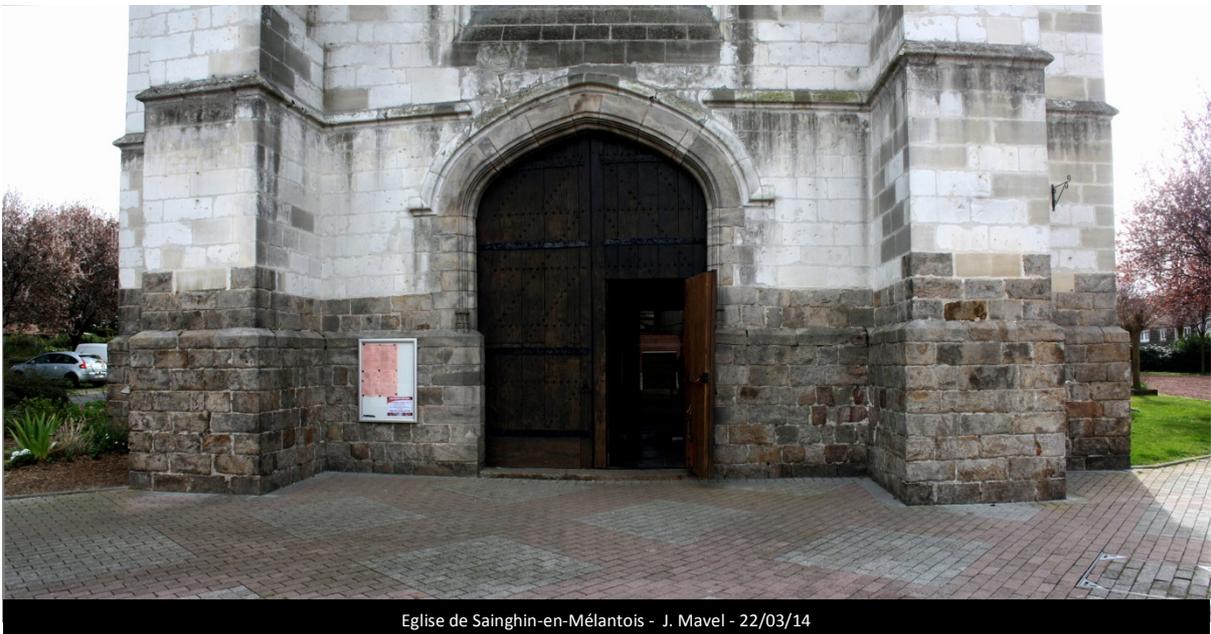
En picard, le mot « noyelle » et ses dérivés désignent des zones humides.

Arrêt 3 : Sainghin-en-Mélantois



Le ru des Voyettes traverse discrètement le bois de Sainghin-en-Mélantois, bordé de propriétés privées. Il est ici principalement non domanial et son entretien est sous la responsabilité des propriétaires.

Arrêt 4 : Eglise de Sainghin-en-Mélantois



L'observation des matériaux qui constituent l'église est également un indice du caractère humide du secteur. En effet, la base de l'église est construite avec une pierre particulière : les grès du Quesnoy, du Landénien (Thanétien). Ces grès, très bien calibrés (100 μm), sont constitués à 98 % de quartz. Leur très fine porosité donne à la roche un caractère hydrofuge car l'eau n'est enfermée que sous forme capillaire. Ce grès protège donc la craie séno-

turonienne extraite des carrières de Lezennes, qui constitue les murs de la partie supérieure de l'église.

Arrêt 5 : Rue Neuve, Sainghin-en-Mélantois

Au Nord-Est du village, la rue Neuve offre une vue du lit du ru des Voyettes surplombant la vallée.



On aperçoit sur cette photographie la Grande Ferme, entourée de fossés comme c'était l'usage autrefois pour l'assainissement, desservie par le cours d'eau depuis des siècles.

Arrêt 6 : Vers le site industriel Anios

Vers l'amont, le ru longe le terrain industriel d'Anios délimité par un grillage récent. Le ru est canalisé pour faciliter des écoulements et sert d'exutoire au bassin de rétention d'eau pluviale du site industriel.



L'autoroute A27 semble interrompre le cours naturel du ru. Le fossé qui longe l'A27 jusqu'au CD146 paraît être un fossé de substitution. Aucun cours d'eau n'est directement visible en amont.



Arrêt 7 : Bassins d'infiltration des eaux pluviales de l'A23

Deux anciens sites de prélèvement de matériau, ouverts lors de la construction de l'A23, sont aujourd'hui utilisés comme bassins de récupération des eaux pluviales de l'autoroute. Le niveau d'eau qu'on y observe est le niveau piézométrique de la nappe de la craie en cet endroit. La récupération d'eaux pluviales se fait par pompage lors des inondations. La faible profondeur de la nappe dans ce point bas explique que les champs longeant l'A23 soient facilement inondés quelques jours par an presque tous les ans à cet endroit.

A quelques centaines de mètres au nord, une zone humide a été aménagée dans les champs limitrophes du parc scientifique de la Haute-Borne, dans l'angle entre l'autoroute A27 et le CD146 ; elle sert d'exutoire aux eaux de ruissellement. Ce site devait constituer une part du talweg du ru.



Arrêt 8 : Le cours d'eau circulerait sous les infrastructures routières de Lesquin

La photographie ci-dessous témoigne de la présence d'un cours d'eau qui est encore visible sur une photo aérienne de 1957. Aujourd'hui, ce tronçon est circonscrit par la bretelle d'accès de l'A27 en direction des Quatre-Cantons. Le cours d'eau est busé pour passer sous la voirie.



Le cours d'eau busé au niveau de la bretelle de la sortie 4 cantons de l'A27 - J. Mavel - 22/03/14

Arrêt 9 : Mur anti-bruits de la ligne TGV

Un imposant mur anti-bruits a été mis en place sur la commune de Lesquin pour séparer la parcelle dite des Voyettes, du tronçon autoroutier commun (A23-A27) et de la ligne TGV. Les matériaux de ce merlon proviennent des déblais du chantier du Grand Stade de Villeneuve d'Ascq. Le Ru traverse la parcelle et passe entre deux éléments du merlon. Mais son cours est coupé par le remblai du TGV. Un fossé en pied de remblai force l'écoulement vers la route, le long du remblai. S'y ajoutent aujourd'hui deux fossés encadrant le merlon acoustique. Les négligences d'entretien du cours d'eau rendent susceptibles de futures inondations en amont du merlon.



Ru des Voyettes en amont du mur anti-bruits de Lesquin - J. Mavel - 22/03/14

Arrêt 10 : Nouveau lotissement de Lesquin

Un grand lotissement, dont les travaux sont en voie d'être finalisés, est aménagé en rive droite du ru des Voyettes qui est utilisé pour l'instant comme un banal fossé de drainage. Nous pouvons toutefois penser qu'une crue pourrait causer des inondations par manque d'entretiens et encombrement progressif de son lit déjà très discret dans l'environnement.



Arrêt 11 : Source du ru des Voyettes

La source du ru des Voyettes serait probablement à proximité d'une ancienne fontaine en haut de la rue de la Fontaine au cœur du village de Lesquin et en aval de l'église.

En amont de la ligne SNCF Lille-Valenciennes, le Ru des Voyettes n'est aujourd'hui plus visible. Un champ labouré en occupe un tronçon qui sortait de ce qui est aujourd'hui une station de traitement des eaux pluviales de LMCU.

En amont de la station, les maisons construites sont plus récentes que 1957 (absentes de la photo aérienne mentionnée ci-dessus). Au-delà de la rue traversée, la pente se redresse brusquement. La carte topographique montre un terrain globalement plan mais incliné, le long duquel devaient ruisseler plusieurs filets d'eau. De là vient sans doute le nom de « Voyettes » (langage picard).

En tête probable de l'un d'eux, se trouve aujourd'hui une fontaine non productive, mais vers laquelle conduit le « Sentier la fontaine », chemin historique de Lesquin. Cette fontaine est située à 200 m de l'église qui marquait le centre du village ancien.



Fontaine de Lesquin, à proximité de l'église du site historique du village - F. Meilliez - 17/02/2014

Conclusion

Lors de cette sortie organisée par la SGN, Francis MEILLIEZ nous a sensibilisé à repérer les indices environnementaux permettant de détecter la présence du cours d'eau et de le suivre. En effet, le ru des Voyettes est particulièrement discret. Alimenté en partie par la nappe phréatique (base du Landénien et/ou limons à la source, craie en aval) il présente souvent un débit assez faible mais pouvant être particulièrement fort en période de très hautes eaux. Il s'inscrit dans un relief peu prononcé et se dissimule dans un paysage relativement plat.

Malgré cela, comment se peut-il que la mise en chantier d'un programme d'habitation, d'une infrastructure importante (voie de communication, bâtiment public remarquable, ...) néglige les informations accumulées par les prédécesseurs, au point d'oublier comment fonctionne naturellement un fragment de territoire ? Le géologue ne peut pas répondre à cette question qui l'entraîne hors de sa compétence. Mais il est en droit, si ce n'est en devoir, de la poser lorsqu'il constate qu'un cours d'eau, dont la vocation naturelle est de collecter et d'évacuer le ruissellement superficiel, est peu à peu remplacé par des pompes, des bassins de stockage, des tuyaux ou des fossés à contre-pente, pour remplir la même fonction.

Joris MAVEL, Antea Group, Lezennes
avec la collaboration de Francis MEILLIEZ & Alain BLIECK
12 mai 2014